


NREF.: INTERCO/DIR/COUR1627/VB/2018

Fernelmont, le 25 octobre 2018



**A l'attention des affiliés**

Secrétariat :

 : 081/40.91.60

Madame, Monsieur,

**Concerne : Conseil d'administration public – 26/11/2018 à 17h00**

Comme vous le savez, la circulaire de mise en application du décret du 29 mars 2018 modifiant le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation (CDLD) prévoit que, désormais, une fois par an, après l'assemblée générale du premier semestre, les intercommunales organisent une séance de conseil d'administration ouverte au public au cours de laquelle le rapport de gestion et, éventuellement, le rapport d'activités sont présentés.

Vous trouverez donc, ci-joint, l'ordre du jour de cette séance qui aura lieu le lundi 26 novembre 2018 à 17h00.

Conformément au décret, pouvons-nous vous demander de bien vouloir publier l'ordre du jour de cette séance, ainsi que les annexes, sur votre site internet.

D'avance, nous vous remercions et vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.



Lionel NAOME  
Président